

Département de Maine et Loire  
Arrondissement de SAUMUR  
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 février 2024

Convocation du 06/02/2024

Nombre de Conseillers  
en exercice : 19  
Nombre de Conseillers  
présents : 15

L'An deux mille vingt-quatre, le treize du mois de février à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de février, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

**Excusées :**

Mme LEVEQUE Béatrice représentée par Mme Annick BOUCHER  
Mme SCHAEFER Virginia représentée par Mme MORICEAU Marie-Annick  
Mme LE SAGE Gwénaëlle représentée par Mme CHARRIER Sophie  
M. TESSIER Dominique représenté par M LEJEUNE Jacques

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie

DCM2024-02-016 **Cimes de Courcy – travaux ENEDIS – Impact Projet Réseau :**  
Acte 1.1.5 : Commande publique – marchés publics

Monsieur le Maire présente le devis d'ENEDIS concernant les frais de raccordement « Impact Projet Réseau » du site des cimes de Courcy. Celui-ci s'élève à 2 410.80€HT soit 2 892,96€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Valide le devis référencé DA27/107685/001001 relatif à l'opération indiqué ci-dessus pour un montant de 2 892,96€ TTC et autorise monsieur le Maire à le signer.

Les dépenses seront inscrites au compte 21321, opération n°10 du budget communal.

Conformément à l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise le règlement de ces dépenses avant le vote du budget primitif 2024.

Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,  
Amélie JAMET



Pour extrait conforme.  
Le Maire,  
Yves BOUCHER

